7me ANNÉE N° 355 PARAIT LE SAMEDI 14 Novembre 1891.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre Francs par An

ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12

Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES

Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30

Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

MacAdaras

Sourd — Muet — Aveugle

Bien qu'on ne le rencontre pas encore dans les rues de Paris, accompagné d'un chien et soufflant dans une clarinette, nous sommes autorisés à croire que Monsieur Mac d'Arras, dont le mutisme à la Chambre est déjà trop connu, est subitement devenu sourd et aveugle.

Nous attendons toujours, en effet, la réponse aux diverses questions que nous lui avons posées. Questions capitales dont l'importance n'a échappé à aucun de nos lecteurs.

Monsieur Mac d'Arras est sans doute trop grand seigneur ..... Anglais, pour s'abaisser jusqu'à nous ; mais si les réponses aux questions posées ne l'embarrassent pas cruellement son devoir est de s'expliquer clairement ; il doit à ses électeurs et à ses amis de se justifier ; d'éclairer les coins obscurs sur lesquels nous demandons vainement la lumière.

Nous espérons que ces derniers, s'ils ne veulent être dupes ou complices, le mettront en demeure de s'exécuter.

LE COUP DE CRONSTADT

Le Ministère, menacé par la résurrection des « groupes » parlementaires, vient de trouver en faveur non seulement de la stabilité, mais même de la perennité ministérielle un argument dû, sans aucun doute, à la fertilité d'imagination du plus spirituel de ses membres.

C'est le coup de Cronstadt

Il paraîtrait, d'après ce que disent les officieux du cabinet que si le Parlement s'avise de toucher au ministère actuel, s'en est fait de l'alliance Russe!

Jusqu'a ce jour, nous avions cru que si la Russie avait fait à notre pays des avances sympathiques, que si, sortant de son isolement, elle était venue à nous, c'est qu'elle nous voyait forts et désireux de reprendre notre place en Europe. Il parait que c'était uniquement par admiration pour le ministère dont M. Yves Guyot est l'inaugurateur infatigable.

Oui les journaux l'affirment et non seulement les journaux de Paris, mais encore ceux de Londres, le *Times*, que notre grave *Temps* cite avec complaisance — si le Parlement s'avise de penser tout haut que M. Constans finit par devenir trop autoritaire, que M. Yves Guyot manque de sérieux, que M. Ribot est par trop timoré et trop peu énergique, patatras, l'alliance Russe croule, et le Tzar nous dit, comme dans *Ma Camarade* : C'est fini nous deux.

Nous avions cru que c'était avec la France que le gouvernement Russe avait conclu un accord, verbal ou écrit, peu importe, avec la France, qui, tout comme la Russie, doit se tenir en défiance vis-à-vis de la Triple Alliance.

Il paraît que ce n'est pas cela, et que c'est uniquement avec M. Constans et ceux de ses collègues qu'il voudra bien garder que le Tzar a fait alliance.

Franchement, cet argument est par trop grossier, et répétons-le, ne fait guére d'honneur à celui de nos ministres qui l'a imaginé. Il ne prouve rien, si ce n'est peut-être qu'à l'inverse d'un chocolat fameux, le ministère blanchit en vieillissant, et que certains de ces membres ont besoin de repos. — J.-C.

ENCORE LES RÉACTIONNAIRES

L'*Union Sisteronnaise*, avec le flair et la sagacité qui la caractérise, a fait une trouvaille qui la comble de joie.

Elle a découvert — tout en exposant la précieuse peau de son directeur — que le *Paysan du Sisteron-Journal*, n'était autre que M. le Vicomte d'Hugues, président du syndicat agricole de l'arrondissement de Sisteron. Ce secret de polichinelle la plonge dans le ravissement, elle entonne des chants d'allégresse dont la conclusion est que nous pactisons avec les réactionnaires.

Cette assertion est au moins hasardée, sinon idiote. Outre que les réactionnaires sont, dans l'arrondissement, aussi rares que le bon sens chez le confrère, nous nous demandons quel intérêt nous pourrions bien avoir aujourd'hui, — après avoir lutté sous l'Empire, fait tête au 16 Mai et tout récemment combattu le boulangisme dont Mac-Adaras est encore le plus bel ornement — a nous entendre avec les quatre pelés et le tondu qui peuvent être restés fidèles aux régimes déchus ?

Cette façon de se poser en Don Quichotte de nos institutions pourrait paraître sublime si elle n'était grotesque. Nous savons bien que, jadis, les oies sauvèrent le capitole ; mais nous ne voyons pas que le capitole républicain soit ménacé pour le moment.

Monsieur P. d'Hugues, si réactionnaire soit-il (ce qui ne nous est aucunement démontré jusqu'ici) *n'a pas fait de politique dans Sisteron-Journal.* Il y a écrit des articles agricoles intéressant les cultivateurs et n'a pris part à la polémique locale que le jour où il a été directement attaqué.

Nous allons être excessif, et, pour faire verser la mesure, admettre un moment que M. d'Hugues est réellement un réactionnaire. Eh bien, après ? Que l'on nous cite dans les articles signés soit par M. d'Hugues, soit par le *Paysan*, une ligne, un mot qui soit contre la République !

Faut-il apprendre au directeur de l'*Union Sisteronnaise* que dans les journaux les plus Républicains de Paris et de la Province, la partie agricole, scientifique ou littéraire du journal est confiée aux soins de collaborateurs à qui l'on demande du talent et de l'esprit et non l'opinion qu'ils professent ? La ligne politique d'un journal, ce qui en établit la nuance est donné par les rédacteurs politiques. Ceux du *Sisteron-Journal*, qu'ils habitent Paris où la province, ont fait leurs preuves et rien, dans les articles politiques écrits par eux où par nous, n'autorise M. Chauvin à nous supposer réactionnaires.

On sait toutes ces choses là et si l'on agite le spectre de la réaction, ce n'est pas qu'on y croit, mais c'est parce que c'est nécessaire aux besoins de la cause.

On est roublard à l'*Union Sisteronnaise* : il faut d'abord se défendre ; il faut ensuite, en vue des prochaines élections, démoder, si l'on peut, la feuille adverse ; il faut surtout laisser croire à l'administration, si elle est assez naïve pour couper dans le pont, qu'elle a un ennemi à combattre, un péril à conjurer.

Mais ça ne mord plus.

Du reste, ainsi que l'écrivait dernièrement, dans son journal,

© VILLE DE SISTERON

le député de Digne, M. Reinach : « on est toujonrs le réactionnaire de quelqu'un. »

Il faut donc trouver autre chose; ces sottes insinuations ont fait leur temps et ne nous empêcheront pas de poursuivre jusqu'au bout, l'œuvre d'assainissement, qu'aidés de fermes républicains, nous avons entreprise.

Nous sommes d'autant plus à notre aise que notre indépendance est absolue ; nous ne sommes inféodé à aucune coterie ; nous n'avons ni candidat dans la poche ni liste municipale dans nos cartons; réfractaire à toute idée d'ambition personnelle, nous ne voulons rien pour nous même. Notre seul et unique objectif est la prospérité de notre chère cité avec des administrateurs capables ; l'union (la vraie) de tous les républicains de l'arrondissement, et à leur tête un député français, honnête, républicain et digne d'eux.

Nous nous rallierons toujours et quand on voudra, au groupe qui aura ce DÉSIDÉRATUM pour programme.

Aug. TURIN.

CHRONIQUE LOCALE
ET RFGIONALE

SISTERON

Eclipse. — Il ne s'agit pas de l'éclipse du grand, du sublime Mac-Adaras, il s'agit tout simplement d'une éclipse totale de lune qui aura lieu demain 15 courant et sera visible à Sisteron.

Elle commencera à 11 heures 46 du soir et finira à 1 heure 09 du matin. Un chassé-croisé de nombreuses étoiles filantes aura lieu dans le courant de cette nuit, vrai régal pour les astronomes.

Touristes des Alpes.— La Société Musicale, *Les Touristes des Alpes*, multiplie ses répétitions en vue de la fête de Sainte-Cécile, qui sera célébrée le dimanche 22 courant par nos musiciens indépendants.

A l'issue du banquet traditionnel, un bal à grand orchestre aura lieu dans la salle de l'Alcazar.

Nous donnerons samedi prochain, le programme des morceaux qui seront, si le temps le permet, exécutés en l'honneur de cet anniversaire.

Théâtre. — On nous annonce que la troupe Jules Rivey, au retour de sa tournée, s'arrêtera de nouveau à Sisteron et offrira aux amateurs un spectacle dont le programme est entièrement changé. Ceux qui ont entendu ces artistes dans leur interprétation des chefs-d'œuvre de Molière et de Beaumarchais, iront encore les entendre.

Un mot de la fin.

Clerc de notaire dînant chez son patron.

Après le repas, la maîtresse se met au piano.

Elle demande à l'invité :

— Que désirez-vous ? Une étude de Mozart ou de Beethoven ?

— Oh ! J'aimerais mieux celle du patron.

MARCHE D'AIX
du 12 Novembre 1891

Bœufs	1 45	à	1 50
Moutons du pays	1 80	à	1 83
Moutons africains	1 60	à	» »»
Rèserve —	1 65	à	1 70
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

BONNE OCCASION. En vente à la la librairie Astier Fils, **30 romans** presque neufs, des auteurs les plus en vogue, tels que : E. Gaboriau, A. Dumas fils, etc., etc., du prix de 3 fr 50. Vendus à **0 fr. 60** le volume.

Le numéro 8 de la **France vélocipédique illustrée** vient de paraître. Cette publication, éditée avec le plus grand luxe, est sans contredit la plus intéressante Revue de la vélocipédie française et étrangère.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se procurer cette belle publication.

Vente et abonnement : imprimerie Léon Sézanne, 2, rue Saint-Côme, Lyon. Le numéro 25 centimes.

ETAT CIVIL
Du 6 au 13 Novembre 1891.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Margaillan Joseph-Marius, jardinier, et Madame Léontine Alexandrine Blanc.

DÉCÉS

Néant.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 11 Novembre 1891.

Le marché est meilleur et l'ensemble de la cote accuse une reprise sensible ; 3 o/o ancien 94,95 ; Nouveau 93,85 ; 4 1/2 104,27.

Les Sociétés de Crédit profitent largement de l'amélioration des fonds Étrangers. La Banque de Paris remonte à 717 ; le Crédit Foncier à 1208 ; la Société Générale à 480 ; le Crédit Mobilier à 240 ; le Crédit Lyonnais à 775 et le Comptoir d'Escompte à 545.

L'obligation des Immeubles de France cote 386.

La Société des Etablissements Decauville Ainé, dans son assemblée ordinaire tenue à l'Hôtel Continental, a entendu le rapport du Conseil d'Administration qui constate un chiffre d'affaires de 15 millions dont 45 o/o pour la France et 55 o/o pour l'exportation, Le fonds de roulement immédiatement réalisable a atteint près de 9 millions, dont 2 millions sont placés en fonds d'Etat. Après approbation des comptes l'assemblée a voté un dividende 30 fr par action sur lesquels il sera payé à partir du 1er Décembre le Solde de 15 fr. qui complète les 30 fr. avec l'acompte payé en Janvier. Questionné au sujet de la baisse des actions, M. Decauville a affirmé que sa famille possédait toujours les mêmes 8000 titres qu'elle avait souscrits lors de la formation de la Société et qu'il avait toujours la même confiance dans le succès de l'affaire.

La mine d'or Electra suit son développement normal. Les renseignements déja publiés sur la richesse des gissements aurifères viennent, à la suite de nouvelles expériences d'être confirmés par une letre du président de la Chambre de Commerce de Lima

Les chemine Economiques font 394.

« Sisteron-Journal » à Marseille
Chez M. GAUCHON
Kiosque de l'Alcazar, Cours Belzunce

BONNE OCCASION
A Vendre au prix de 39 Francs
Poèle Cuisinière
avec accessoires, ayant coûté
72 Francs
S'adresser au Bureau de Journal

Avis aux Pianistes

Demandez chez Barrez-Leuliette, à Roubaix, la Danse Congolaise, à 4 mains, dédiée à M. Victor Vaissier, le *savonnier parfumeur*. Cette œuvre primesautière est une *révolution* musicale : il y a un accompagnement de *tambourin* du plus bel effet.

Savon du Congo. — Dépôt, 35, rue Tupin, Lyon.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

En vue de développer les relations de la Métropole avec la Tunisie, la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée vient de créer une agence commerciale à Tunis.

Monsieur du Fresnel, 10, rue Es-Sadikia, à Tunis, chargé de cette agence, est à la disposition des négociants et des industriels qui pourront lui demander tous renseignements utiles.

UnMonsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8 place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Avis Important

Nous rappelons à tous nos lecteurs qu'ils peuvent recevoir **gratuitement** pendant un mois le plus complet des journaux d'Europe, l'**UNIVERSEL ILLUSTRE**, y compris le **Supplément de Mode et de Musique** en adressant immédiatement une demande au directeur de ce journal, *15, rue d'Argenteuil, à Paris.*

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

HISTOIRE
D'UN CRIME

Il songeait qu'il pouvait être retenu ainsi pendant quelque temps, et alors cela marcherait-il au pays ? Mme Lenjoleur était assurément une trés habile commerçante, elle connaissait bien son affaire, mais saurait-elle faire le nécessaire pendant des jours et des jours ? C'est cette inquiétude surtout qui le désespérait. Lui encore, ce n'était rien, mais sa boucherie. Ah ! non, il aimait mieux n'y pas songer, mais, il y songeait toujours.

Il finit pourtant par s'endormir d'un sommeil peuplé de cauchemars, d'images terrifiantes,

Au réveil il était brisé, mais il se ragaillardit à la pensée qu'il allait pouvoir s'expliquer.

Le père Lagarde avait sans doute bien fait sa commission, car dans l'après-midi on vint le chercher pour l'ammener au cabinet du juge d'instruction.

Il avait dans le trajet combiné tout ce qu'il devait dire ; il se croyait bien sûr de son fait, mais cette préparation ne servit pas à grand chose.

Dès qu'il fut en présence du juge d'instruction, il demeura interdit, tout comme la veille.

Cette attitude ne déplut pas d'ailleurs au juge.

C'était un petit homme grave, qui justifiait bien son nom. M. Lavrille avait des petits yeux perçants et pleins d'intelligence qui semblaient voir clair au fond de la conscience la plus obcure.

M. Lavrille, protégé d'ailleurs par deux solides gardes municipaux, constatait toujours avec plaisir qu'il produisait une impression suffisamment terrifiante sur les assassins les mieux musclés.

Après avoir quelque temps dévisagé Lenjoleur, il l'encouragea à parler. Celui-ci commença alors une phrase interminable dans laquelle il était question d'une multitude de choses, mais plus particulièrement de son honorabilité bien connue à Potinville.

M. Lavrille crut devoir l'interrompre ; il lui dit qu'il n'était nullement indispensable de retracer toute son existence, qu'il lui parlait là de choses qu'il connaissait déjà, mais qu'il lui serait fort obligé d'expliquer l'emploi de son temps pendant la journée, la soirée et la nuit qui avaient précédé son arrestation.

Lenjoleur, un peu démonté par cette interruption, et peu maître de sa parole ne savait plus par où commencer.

Ayant repris quelque peu son aplomb, il s'exprima ainsi :

— Ma foi, Monsieur le juge, je m'en vais vous dire comment cela s'est passé. J'étais allé dîner chez des amis ; on avait pas mal mangé, pas mal bu. Quant je suis sorti, il était encore de bonne heure, et en passant devant le bal du Paradis-Terrestre, l'idée m'a pris d'entrer. Je suis marié, c'est vrai mais après tout ce n'est pas un crime, n'est ce pas, monsieur le juge. J'ai regardé les hommes et les femmes se trémousser, les femmes surtout, ça c'est vrai. Mais on n'est pas tous les jours à Paris et ces choses-là ça ne se voit pas à Potinville. J'étais là bien tranquille, ne pensant pas autrement à la malice. Alors une demoiselle très bien me dit.

— Bonjour Monsieur.

Moi, je suis poli, je lui réponds ;

— Bonjour, Mademoiselle.

Alors elle me dit comme ça :

—Tu ne payes pas un bock, gros passionné.

Ça me semblait un peu drole. Elle me tutoyait, et je ne la connaissait pas ; elle m'appelait gros passionné ; c'est vrai que je ne suis pas positivement mince, mais passionné, je ne sais pas. Elle me regardait avec un petit air gentil. Alors je lui réponds :

— Mais si tout de même.

Un bock après tout, ça ne peut pas se refuser. Elle m'emmène à une table, et nous causons. Elle me dit :

— Tu dois être probablement de la campagne ?

Je ne sais pas à quoi elle avait vu cela.

JEAN FRANCŒUR. (*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

ETUDE
de
Me Maurice ESTAYS,
avoué licencié en droit
A SISTERON
Successeur de Me SUQUET

VENTE
SUR
FOLLE ENCHÈRE
APRÈS CONVERSION
DE
Saisie IMMOBILIERE

Il sera procédé le mercredi, neuf décembre prochain, à neuf heures du matin, à l'audience des Criées du Tribunal Civil de Sisteron et devant Monsieur Girard, juge-commissaire.

En vertu : 1· D'une clause du jugement d'adjudication ci-aprés énoncé et faute par le sieur Arnaud Marius, propriétaire à Faucon, adjudicataire, d'avoir payé le bordereau de collocation délivré au sieur François Dupont, propriétaire à Jarjayes (Hautes-Alpes), créancier inscrit dans l'ordre ouvert après cette adjudication ; le dit bordereau signifié au sieur Arnaud Marius avec commandement par exploit de Boyer, huissier à Turriers, en date du deux novembre courant, enregistré :

2· Et de l'article 733 du code de procédure civile. A la requête du sieur Dupont François, demeurant à Jarjayes, créancier du sieur Arnaud Joseph de Faucon pour lequel domicile est élu à Sisteron, dans l'étude de Me Maurice Estays, avoué, lequel occupera pour lui sur la présente poursuite.

A la revente sur folle enchère des immeubles ci-après désignés, situés sur le terroir de la commune de Faucon.

Désignation des Immeubles ET MISES A PRIX

PREMIER LOT

Une maison d'habitation avec sol et cour, ainsi qu'un bâtiment rural, situés au village, confrontant : Sophie Jourdan, chemin, rue et Joseph Amar.

Mise à prix : Cinquante francs,
ci, ... 50 francs.

SECOND LOT

Une propriété labourable, au quartier appelé Boucharde, d'une contenance de trois ares, confrontant : les époux Béraud, les époux Eyssautier, et Marius Gérard.

Mise á prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 francs.

TROISIÈME LOT

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé l'Auche et la Roche, d'une contenance de vingt-cinq ares, dix centiares, confrontant : rase, grand vallon et terrain communal.

Mise à prix : Cinquante francs,
ci. , ... 50 francs.

QUATRIÉME LOT

Une propriété labourable, au quartier appelé Bouchouse ou Chenevier, d'une contenance de huit ares, cinquante centiares, confrontant : Joseph Isnard, les époux Eyssautier, Jôseph Richier, Magallon et Benoni Martin.

Mise à prix Trente francs,
ci. . . . . 30 francs.

CINQUIÉME LOT

Une propriété en nature de labour et vague, au quartier appelé la Roche ayant une contenance de vingt ares, soixante-dix centiares, confrontant : chemin, Bernard Etienne, et Joseph Richier.

Mise à prix : Trente francs,
ci. . . . . 30 francs.

SIXIÈME LOT

Propriété en nature de pré, au quartier appelé le Village, d'une contenance de six ares, quatre-vingt-dix centiares, confrontant : vallon, la rue, Hippolyte Sarlin et vallon.

Mise à prix : Cent francs,
ci, ... 100 francs.

SEPTIÉME LOT

Maison d'habitation au village de Faucon, confrontant : du levant, la rue ; du midi, les époux Beraud ; du couchant, la rue ; et du nord, Laure Hilarion.

Mise à prix : Cent francs,
ci. . . . . 100 francs.

HUITIÉME LOT

Une propriété labourable et vague, au quartier appelé la Garduelle, d'une contenance de quarante-huit-ares, confrontant dans son ensemble la terre communale.

Mise à prix : Cinq francs,
ci. . . . . 5 francs.

NEUVIÉME LOT

Une propriété labourable et vague, au quartier de Bouissonnet, de dix-huit ares, confrontant la terre communale.

Mise à prix : Un franc,
ci. . . . . , 1 franc.

DIXIÉME LOT

Une propriété en nature de vague et labour, au quartier appelé le Gravas, d'une contenance de cinquante-cinq ares, confrontant : le grand vallon et l'ancienne route de la Motte à Gigors.

Mise à prix : Dix francs,
ci. . . . . 10 francs.

ONZIÉME LOT

Une propriété en nature de jardin, au coteau du Jardin, confrontant : Nicolas, André et Joseph Bernard.

Mise à prix : Un franc,
ci. . . . . 1 franc.

DOUZIÈME LOT

Une propriété en nature de jardin, au Coteau du Jardin, confrontant : Laure Hilarion et terrain communal.

Mise á prix : Un franc,
ci. . . . . 1 franc.

TREIZIÈME LOT

Une propriété labourable, au quartier appelé la Combe, confrontant terrain communal.

Mise á prix : Un franc,
ci. . , ... 1 franc.

QUATORZIÈME LOT

Une propriété en nature de labour, au quartier appelé Bouchouse, confrontant : vallon, Joseph Richier et la terre communale.

Mise à prix : Un franc,
ci. . . . . 1 franc.

Après la vente de ces différents lots il pourra être formé un bloc des sept derniers lots dont la mise à prix sera égale à celle des adjudications partielles, lesquelles produiront pourtant leur effet si le bloc n'était pas couvert.

Tous ces immeubles ont été adjugés au dit sieur Arnaud Marius par ordonnances d'adjudication des 22 février et 21 mars 1888, rendues sur la conversion de la saisie immobilière pratiquée contre le sieur Arnaud Joseph de Faucon, par le sieur Isnard Joseph de Faucon, ayant pour avoué Me Estays, suivant procès-verbal de Paul, huissier à la Motte, des 28, 27 et 30 décembre 1887, transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron le 4 janvier 1888, moyennant la somme principale de deux mille cent cinquante - cinq francs outre les charges.

La dite revente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cahier des charges, déposé pour parvenir à l'adjudication au greffe du Tribunal de Sisteron et en outre à la charge des frais de folle enchère.

Sisteron, le 12 novembre 1891.
ESTAYS.

Enregistré à Sisteron, le douze novembre 1891. Folio 167, case 11. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
ALLEMAND.

ETUDE
de
Me GASTON BEINET
avoué, licencié en droit
à Sisteron Basses-Alpes.

VENTE
D'IMMEUBLES
SIS A
Entrepierres et à Salignac

Adjudication fixée au mercredi vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-onze, à neuf heures du matin, à la barre du Tribunal, au palais de justice, à Sisteron, devant Monsieur Girard, juge-commissaire.

ARTICLE UNIQUE

1· Diverses parcelles en nature de terre labourable, attenantes et éparses avec bâtiments d'habitation, le tout dépendant de la succession du sieur Tourniaire, situé au quartier de Dannaroués, sur le territoire des communes de Salignac et d'Entrepierres, d'une contenance cadastrale de deux hectares, quarante-cinq ares, soixante-dix centiares, compris sous les numéros 3, 4 p, 17, 18, 21, 22 de la section B du plan de la commune de Salignac, et 48, 37 p, de la section E du plan de la commune d'Entrepierres ;

2· Une parcelle en nature de labour dépendant de la succession de l'épouse du dit Tourniaire, d'une contenance de cinquante-sept ares, quatre-vingt-deux centiares, comprise sous le numéro 16 de la section B du plan de la commune de Salignac ;

Dans la vente est comprise une charrette prisée dans l'inventaire cent cinquante francs.

Mise à prix : Deux mille trois cent quarante-cinq francs,
ci. . . . . 2345 francs.

Ces immeubles dépendent des successions du sieur Pierre-Jacques Tourniaire, en son vivant propriétaire à Salignac et de la dame Marie Arlaud, son épouse.

La vente en a été ordonnée par le Tribunal à la requête de la dame Eléonore Tourniaire, épouse du sieur Chateauneuf, employé d'octroi à Sisteron, et du dit sieur Chateauneuf, ayant pour avoué Me Gaston Beinet ;

Contre la dame Rose Tourniaire et le sieur Benoît Imbert, administrateur légal de ses enfants mineurs domiciliés à Marseille, ayant pour avoué Me Borel ;

A l'audience du dix novembre courant, ces immeubles ont été adjugés au sieur Joseph Meiffren, propriétaire à Salignac, ayant pour avoué Me Beinet.

Ils ont été surenchéris du sixième par le sieur Lieutier Henri, propriétaire, à Sisteron, ayant pour avoué Me Beinet.

Ils seront vendus aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal.

S'adresser pour renseignements à Mes Gaston Beinet et Borel, avoués, et à Me Bassac, notaire.

Sisteron, le treize novembre 1891.
GASTON BEINET.

Enregistré à Sisteron, le treize novembre 1891. Folio 167, case 13. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.
ALLEMAND.

OUTILLAGE D'AMATEURS
et d'Industrie
FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE

A. TIERSOT, bté s.g.d.g.
16, rue des Gravilliers, 16, PARIS
Premières récompenses à toutes les Expositions
Fabrique de **Tours** de tous systèmes et de **Scies mécaniques** et **scies à découper** (Plus de 60 modèles).
OUTILS de toutes sortes
BOITES D'OUTILS
Le Tarif-Album (plus de 270 pages et 700 gravures) envoyé franco contre 0 fr. 65.

VINS DE VENDANGES
NON PLATRÉS
E. BERTRAND
SISTERON
PRIX-COURANT
Petits Vins. 30 fr. l'hecto.
Supérieurs. 35 fr. —
Extra. . . . . 40 fr. —
Demandez dans tous les cafés la
BIÈRE VELTEN
La meilleure de toutes

Suppression d'une Infirmité
LA HERNIE

Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tout vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir ; c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. Solêmes-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS (Sarthe) qui envoi la méthode cachetée contre 1 timbre de 15 centimes

Madame BERTHE, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches*, *Renseignements*, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris et par correspondance

LAVAGE, NETTOYACE
LESSIVE PHÉNIX
0f,50c LE PAQUET 1 KILOG

VINS NATURELS
MAISON DE CONFIANCE
JEAN RULLAND
SISTERON
Petit vin Aramon. 25 fr. l'hectolitre.
Supérieur... 30 fr. —
Montagne... 35 fr. —
Roussillon... 40 fr. —
Roussillon Sup. 45 fr. —
D'Espagne.. 40 fr. —
Alicante..... 45 fr. —
GARANTI PUR RAISIN
ON PORTE A DOMICILE

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

CHEVEUX GRIS CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRÈS GRAND FLACON

LE **SUBLIMIOR**

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUERIT LES PELLICULES

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application sous les 15 jours.* — LE NIGER, 4 fr. 50. — Inoffensif.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

Entrepôt Général à PARIS : **HARRIS**, 13, Rue de Trévise.

Seule Maison de vente à Sisteron : JEAN ANTOINE, coiffeur aux Quatre-Coins.

SI vous voulez un beau **ACHETEZ**

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

pour leur **ÉLEVAGE** et l'**ENGRAISSAGE** *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

La Crémeine de ALFRED DUDOUY ✻✻✻ Agts des Agriculteurs de France, est fabriquée par **ROQUES et Cie**, au Mans

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concess^ res de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste — 25 kilos = 16 francs (mandat-poste) — 50 kil. : 31 fr. mandat-poste : 100 kil. : 60 fr.

8 francs à adressés

ROQUES & Cie Gros et détail — 76, RUE WAGRAM, 76 — AU MANS (SARTHE)

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le **MELROSE** rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques.—Chez les Coiffs. et Paris. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ** — Le seul de la pharmacopée française — Prix : 1 fr. — Chez les Pharmaciens et Parfumeurs — Pr. gros : J. REUTAUD fils, Marseille

---

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**

43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue

---

Manufacture des POMPES BROQUET ✻ 121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a fait de nombreuses et de nouveaux systèmes de Pompes à bras à Pistons perfectionnés spéciales pour le traitement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc. etc. Elle a également en Magasin un grand approvisionnement d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations sérieuses.

Demandez l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souch
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleur
VARIÉES

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

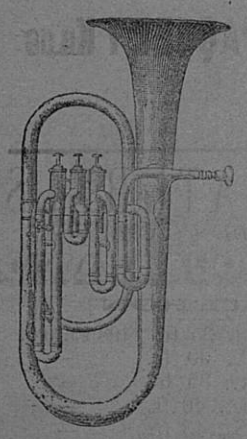

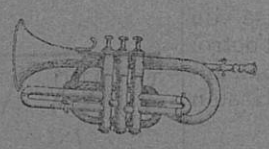

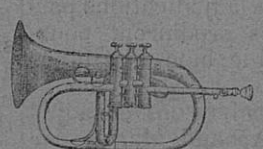

P. GATTERMANN

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succursale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

0fr. 30 LE LITRE — Eau Minérale Naturelle de Vals (Ardèche). *Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy). Eau de table hygiénique et agréable.* Ne trouble pas le vin. *Pétille dans le verre comme du Champagne.* Facilite la digestion. *Guérit et prévient les maladies du* foie *et de l'*estomac. — 70 % de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME à nos abonnés et acheteurs au numéro

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — AUTORISATION DE L'ÉTAT

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON